

MASSIF FORESTIER DE L'ARC BOISÉ

JEU CONCOURS : ENVOYEZ-NOUS VOTRE PLUS BELLE PHOTOGRAPHIE DE VOTRE ARBRE PRÉFÉRÉ DU MASSIF DE L'ARC BOISÉ

Du lundi 5 juillet au dimanche 12 septembre 2021, l'Office national des forêts et ses partenaires, la Préfecture de la Région de l'Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, le Département du Val-de-Marne et l'Agence des espaces verts d'Île-de-France lancent un jeu concours photo ouvert à tous sur les arbres remarquables dans les forêts du massif de l'Arc Boisé : La Grange, Notre-Dame et Grosbois. Tentez votre chance et participez dès à présent en envoyant la candidature de votre arbre favori !

À VOUS DE JOUER

Laissez libre cours à votre imagination de photographe. Passionnés, débutants, curieux ou inspirés, c'est l'occasion d'exprimer **votre propre regard sur les arbres du massif de l'Arc Boisé**. Partagez votre coup de cœur en nous **envoyant votre arbre préféré** situé dans le plus grand massif forestier de la petite couronne (2 578 hectares) composé des forêts domaniales de Notre-Dame et La Grange et de la forêt régionale de Grosbois. Prenez en photo celui qui vous plaît le plus selon ses qualités **esthétiques, biologiques et historiques**. Seront aussi prises en compte les dimensions symboliques et affectives qu'il représente pour vous.

Le concours photo est ouvert à **toute personne physique et majeure**, résidant en France. Une seule inscription par personne et par famille est autorisée.

Un jury représenté par l'ONF, la Métropole du Grand Paris, le Département du Val-de-Marne, l'Agence des espaces verts d'Île-de-France et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Est Avenir choisira **quinze photos à la fin du jeu**. Les clichés sélectionnés seront à nouveau soumis au **jury qui déterminera les 3 derniers lauréats**.

Ces trois premières photographies seront récompensées :

- 1^{er} : **une caméra Go Pro** et ses accessoires.
- 2^e : **4 Pass journée** dans le parc Jumping Forest de Chenoise (77).
- 3^e : **un bon d'achat gourmand** d'une valeur de 150 € au restaurant « La Taverne » à Vernou-la-Celle (77).

Les participants retenus lors de la première sélection se verront attribuer **des entrées à l'Espace Rambouillet** (parc animalier et forestier).

Une **catégorie jeune public est ouverte** (8 à 18 ans) avec autorisation parentale. Un tirage au sort sera effectué sur l'ensemble des photographies prises par le jeune public. **Seul un arbre remarquable sera retenu** pour ce public (plus de renseignement sur le site de l'ONF). Le tiré au sort sera récompensé de 4 Pass journée dans le parc Jumping Forest de Chenoise.

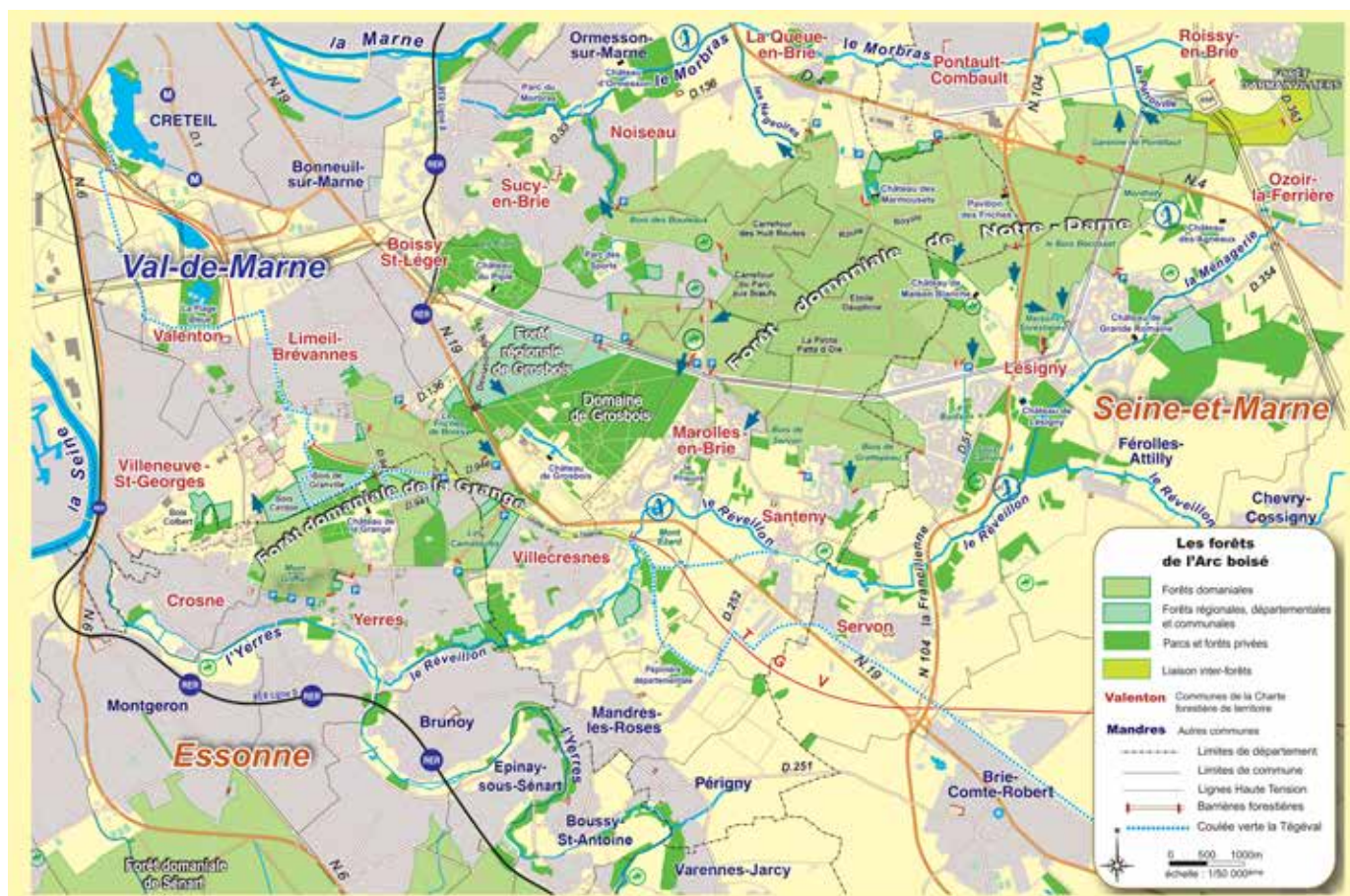
QUELLES FORÊTS CONCERNÉES ?

Le concours porte sur le **massif de l'Arc Boisé**. Les **forêts domaniales La Grange et Notre-Dame et la forêt régionale de Grosbois**, situées au sud-est de Paris, à cheval entre l'Essonne, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, constituent aussi un réservoir de nature apprécié. Chaque année, plusieurs milliers de Franciliens viennent se détendre, se balader, profiter de la nature et pratiquer une activité. Au cœur d'un territoire densément peuplé, l'Arc Boisé **compte un panel de milieux variés tout en offrant un patrimoine arboré remarquable**.

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE DÈS MAINTENANT !

Pour participer, retrouvez le **règlement complet du concours** ainsi que la fiche d'inscription à **compléter sur ONF.FR** puis à renvoyer avec la photo de votre arbre préféré à :

>> FORÊTS CONCERNÉES PAR LE CONCOURS-PHOTO : MASSIF DE L'ARC BOISÉ



RETROUVEZ TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : **ONF.FR**

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence territoriale Île-de-France Est
217, bis rue Grande
77 300 FONTAINEBLEAU
guillaume.larriere@onf.fr

